



BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 29 août 2017

Hollande ou Macron : une même politique anti ouvrière...

Le 22 août dernier, Hollande a lancé une mise en garde à son successeur, Macron, en déclarant qu' « *Il ne faudrait pas demander aux Français des sacrifices qui ne sont pas utiles et flexibiliser le marché du travail au-delà de ce que nous avons déjà fait, au risque de créer des ruptures.* »

Hollande doit être frappé d'amnésie. Pendant son quinquennat, lui et son gouvernement n'ont cessé de faire les poches des travailleurs et des retraités, de réduire leurs droits avec la loi Travail pour mieux arroser le patronat de subventions et lui permettre d'exploiter les salariés en toute liberté.

Macron ne fait que continuer sa politique anti-ouvrière, mais on peut dire qu'avec Hollande il a été à « bonne école » !

... Qu'il nous faut combattre !

Hollande s'était fait élire en 2012 sur la base d'un certain nombre de promesses au premier rang desquelles se trouvait la baisse du chômage.

Pour rappel, le nombre des chômeurs en catégorie A (ceux tenus de rechercher un emploi et sans activité) était en mai 2012 de 2 922 600. Cinq ans après, ce nombre était passé à 3 508 100.

Quant au nombre total de chômeurs en France (catégories A, B et C), il est passé de 4 356 400 en 2012 à 5 503 800 en mars 2017.

Hollande prétendait faire chuter le nombre des chômeurs avec le CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi) et le Pacte de Responsabilité en faisant cadeau de 40 milliards d'euros d'argent frais au patronat. Il a obtenu le résultat inverse !

Et Macron, qui mène aujourd'hui la même politique, au nom de la « modernisation de l'économie française » ne fera que détériorer encore plus les conditions de vie et de travail de la classe ouvrière.

L'appel de la CGTR à manifester le 12 septembre prochain à Saint Denis contre les ordonnances du gouvernement qui visent à casser le droit du Travail et à appauvrir encore plus la population laborieuse offre la première opportunité aux salariés, aux chômeurs, aux retraités et aux jeunes de manifester leur opposition à ce nouveau coup de force du patronat et du gouvernement.

Il faut que tous nos militants contribuent à faire de cette journée un succès !

GUT anou !

Hier matin, à l'appel de l'Unsa, de la CFDT et de la CGTR, les salariés du service social du GUT (Groupement d'unités territoriales) de Saint Joseph ont débrayé pour dénoncer les mauvaises conditions dans lesquelles ils travaillent.

La trentaine d'agents qui sont sous la responsabilité du Conseil départemental, excédés par les nuisances occasionnées par les travaux de réhabilitation de bâtiments qui traînent en longueur, ont tiré la sonnette d'alarme en interpellant leur direction et le Conseil départemental.

Les agents ont essayé de s'adapter pour un temps à la situation causée par ces travaux en espérant qu'une solution rapide fût trouvée jusqu'à la fin du chantier. Mais les propositions du personnel de délocalisation provisoire n'ont pas été suivies d'effet et les salariés ont dû supporter le bruit, les mauvaises odeurs (toilettes) l'utilisation des produits toxiques qui provoquent des malaises chez certains agents...jusqu'à ce lundi.

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

Outre les gênes sonores et olfactives, le personnel se plaint de ne pas pouvoir recevoir le public dans des conditions satisfaisantes. Les parents et les enfants sont reçus à la cafétéria, parfois à plusieurs en même temps, faute de places suffisantes alors que ces rencontres doivent se faire dans la confidentialité.

La CGTR a alerté à plusieurs reprises le Département sur les conditions de travail des agents mais aucun bilan social n'a été réalisé. Pour toute réponse, l'arrondissement sud a proposé aux représentants du personnel ... de « *reformatiser un nouvel écrit* » pour faire remonter les difficultés !

Les agents, sur les nerfs, ont fait circuler une pétition (signée par une cinquantaine de personnes) qu'ils ont adressée à la présidente du Département.

L'action du personnel du GUT a obligé le responsable du service de conduite de travaux du Département à venir sur le site hier matin même. Il s'est engagé à faire installer des locaux modulaires.

Si rien n'est fait, le personnel envisage de déclencher un mouvement de grève.

Les patrons demandent un nouveau...service à l'État

Les patrons ne manquent pas d'idées quand il s'agit de se faire encore plus d'argent.

Cinq patrons, dont Gattaz le président du Medef, proposent de mettre en place un nouveau dispositif pour employer des travailleurs dans le domaine des services à la personne.

Lorsqu'un particulier emploie un salarié il bénéficie d'un crédit d'impôt sur la moitié de la rémunération versée, que l'État lui rembourse au bout d'un an à un an et demi.

Ces patrons voudraient que les banques avancent cet argent aux particuliers qui veulent faire appel à des salariés des services à la personne. Ceux-ci n'auraient donc plus à la déboursier et c'est aux banques que l'État verserait l'équivalent du crédit d'impôt, plus des intérêts versés par l'entreprise de services employant les salariés en question.

Les auteurs de cette proposition veulent faire croire qu'elle va créer pas moins de 200 000 emplois par an.

Le chantage à l'emploi pour toucher des millions, voire de milliards, on connaît.

Il est fort à parier que les grands gagnants seront les actionnaires des banques et les patrons d'entreprises des services à la personne !

Réunion « élargie » du conseil confédéral de la CGTR

Samedi 2 septembre à 8h30 la CGTR réunira son conseil confédéral. Actualité oblige, ce conseil confédéral sera ouvert à tous les syndiqués de la CGTR.

En effet, le point à l'ordre du jour sera la préparation de la mobilisation du 12 septembre contre la loi Travail XXL qui s'égrainera par ordonnances : hausse de la CSG, baisse de l'APL, diminution du nombre des contrats aidés, nouveau blocage des salaires des fonctionnaires, rétablissement de leur jour de carence, temps de travail et salaires définis par accord d'entreprise, contrats de chantier, facilitation des procédures des licenciements collectifs et individuels, plafonnement des indemnités prud'homales pour licenciement abusif et d'autres attaques encore...

Autant de raisons pour les travailleurs de mettre un frein aux mauvais coups du gouvernement au service des patrons.

Notre Union régionale invite donc les camarades de l'est à participer nombreux à cette réunion syndicale pour décliner nos revendications à opposer à nos ennemis de classe !

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.
Venez nombreux !

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68